

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(15\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rabatel, 3 novembre 1874](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rabatel, 3 novembre 1874

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 2 p. (328r, 329v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rabatel, 3 novembre 1874, consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47927>

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 novembre 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Rabatel](#)

Lieu de destination 7, rue de Bréa, Paris

### Description

Résumé Godin conteste le compte présenté par Rabatel pour l'impression du livre *Solutions sociales*. Toinon et Cie est débitrice à son égard, aussi estime-t-il qu'il ne peut adresser aucun versement à Rabatel.

# Mots-clés

[Édition](#), [Finances personnelles](#), [Imprimerie](#)

Personnes citées

- [Heutte \(Eugène\) et Cie](#)
- [Toinon \(L.\) et Cie](#)

Œuvres citées [Godin \(Jean-Baptiste André\), \*Solutions sociales\*, Paris, A. Le Chevalier, 1871.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 17/10/2023

---

Paris 9 Novembre 1874

Monsieur Rabatel,

Je ne suis en aucune façon d'accord avec vous. Lorsque je me suis accordé avec M. Coiron sur l'impression de mon livre, il me fixait les corrections probables à 40 francs pour le volume, et néanmoins sur la facture qui me fut remise en Avril 1871, pour les 34 premières feuilles corrigées de Solutions Sociales, on me portait pour correction de ce. 34 feuilles . . . 100.<sup>frs</sup> C'est donc moins de 3<sup>frs</sup> la feuille.

Comment se fait-il que pour les 8 feuilles supplémentaires, on compte de correction . . . 55.<sup>frs</sup>

Je ne puis admettre cela en aucune façon, et 3 francs la feuille, comme les premières ce serait : . . . 24.<sup>frs</sup>

Il y aurait donc en trop . . . 691.<sup>frs</sup>

Maintenant il manque 177 volumes à 5<sup>frs</sup> moins 40% . . . 591.<sup>frs</sup>

Dû à M. Heutte pour l'achèvement des volumes . . . 198,60

Il y aurait à faire pour le . . . à reporter . . . 1920,60

raport — 1290<sup>00</sup>, 60  
 papier un compte que je  
 néglige.

C'est donc au total d'environ  
 cent vingt francs, soixante.

Je vous ai versé — 2800, 00  
 total — 4090, 60

Le compte que vous me  
 remettez s'élèverait à — 3806, 40

C'est donc — 214, 40  
 deux cent quatorze francs,  
 quarante, que vous me redescriez, au  
 minimum puisque, je le répète, je n'ai  
 pas compté le papier qui a dû vous rester.

Il ne m'est donc pas possible de vous  
 adresser aucun solde, puisque c'est la  
 société Boiron qui me redoit.

Veuillez agréer, Monsieur, mes  
 sentiments distingués.